

Manager ressources humaines

RNCP17279 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	315p
Formacode(s)	33054
Code(s) ROME	M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2022

Certificateur(s)

I P L "ISEFAC PARIS LILLE" · SIRET : 43456336700037

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Manager Ressources Humaines exerce son activité dans une structure de taille moyenne, dont l'effectif compte environ 50 à 200 salariés.

Il s'agit d'un Cadre de Direction qui exerce prioritairement son activité dans une structure autonome au sein de laquelle il est directement rattaché au Dirigeant de la P.M.E. Toutefois, il peut également occuper ce poste au sein de la filiale d'un Groupe. Dans ce cas, il est rattaché fonctionnellement au Directeur des Ressources Humaines du Groupe, et hiérarchiquement au Dirigeant de la filiale.

Dans le cadre de sa fonction, Le Manager Ressources Humaines en P.M.E. formalise la politique Ressources Humaines de l'entreprise en tenant compte prioritairement de la stratégie globale définie en amont.

A ce titre, il est amené à définir et à construire les outils de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences qui seront mis en place au sein de la P.M.E., afin de permettre à l'entreprise d'anticiper la nécessaire évolution de son potentiel humain, et d'accompagner l'évolution des compétences des salariés. Il définit donc et met en place les politiques d'évaluation des performances et d'évolution des compétences.

A la fois « stratégie » de la fonction et homme de terrain, il met en place les supports propres aux politiques définies, dans le cadre d'une collaboration étroite avec le Dirigeant de la P.M.E. et les responsables des fonctions commerciales et financières. Il supervise la mise en place opérationnelle du plan de recrutement et du plan de formation notamment, et contrôle l'évolution et les fluctuations de la masse salariale de l'entreprise.

Homme de dialogue et très bon négociateur, il met en place et anime les Instances Représentatives du Personnel dont il est l'interlocuteur privilégié. A ce titre, il est le garant du climat social de l'entreprise, ce qui implique également la prise en charge et l'animation de la Communication Interne.

Véritable « personne ressource », il est responsable du respect de la législation en vigueur en matière de Droit Social et exerce à ce titre un rôle de conseiller auprès des managers opérationnels. Il est donc polyvalent, organisé et sait favoriser le travail en équipe.

Enfin, dans le cadre de sa mission et compte tenu du contexte spécifique d'une P.M.E., Le Manager Ressources Humaines pourra être amené à combiner des fonctions généralistes sur une population donnée, et des missions de spécialiste sur l'un ou l'autre des domaines Ressources Humaines (Recrutement, Formation...). Il pourra donc être conduit à assumer des missions d'expert pour une problématique précise inhérente à l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Manager Ressources Humaines devra :

- Traduire en priorités Ressources Humaines la stratégie de l'entreprise.
- Construire la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences de la PME.
- Décliner en politiques Ressources Humaines la stratégie Ressources Humaines de la PME.
- Concevoir les outils et supports propres à ses politiques Ressources Humaines.
 - Elaborer les outils de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences au sein de la PME.
 - Mettre en place la politique d'évaluation des performances au sein de la PME.
 - Déterminer la politique d'évolution des compétences au sein de la PME par la formation professionnelle continue.
- Mettre en place de façon opérationnelle les politiques Ressources Humaines au sein de la PME.
 - Gérer la masse salariale.
 - Prendre en charge les aspects opérationnels du recrutement.
 - Mettre en place le dispositif d'accès à la formation au sein de la PME.
- Instaurer le dialogue social et animer la communication interne et externe de la PME.
 - Organiser les élections des représentants du personnel et mettre en place les consultations et les négociations obligatoires.
 - Piloter la communication interne au quotidien.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
Tout type de PME (tertiaire ou industrie)

- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
- Responsable de l'administration du personnel
 - Responsable de la gestion administrative du personnel
 - Responsable de la gestion des Ressources Humaines
 - Responsable des Ressources Humaines -RRH
 - Directeur / Directrice des Ressources Humaines -DRH

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 454 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 697
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le Président, le responsable pédagogique et 4 professionnels

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 727 €
Selon la branche	6 500 € – 8 859 €
Prise en charge	Branches concernées
8 727 €	Valeur par défaut · 178 branches
8 859 €	CPNE Expertise en automobile, CPNE Personnel navigant technique des exploitants d'hélicoptères, CPNE Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques et des offices de commissaires-priseurs judiciaires, CPNE Transport aérien : personnel au sol, CPNE Travail Temporaire
8 812 €	CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
8 668 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
8 788 €	CPNEFP Sports Loisirs
8 700 €	CPNE FP Branche des magasins du Bricolage
8 600 €	CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet
8 520 €	CPNE de la branche des experts comptables et commissaires aux comptes
8 500 €	CPNE Branche Caoutchouc
8 370 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 000 €	CPNE chimie
7 600 €	CPNE Banque
7 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 400 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie
6 500 €	CPNEF inter-secteurs papier carton

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2022
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37053

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17279/>